

# TREFLE BASCO-BEARNAIS Off-Road 2022



# (Cochez la date choisie)

Du 8 au 9 Janvier (Enduro) 300€, 2 Jours	
Du 13 au 15 Aout (Trail) 450€, 3 Jours	

# **Options:**

Demi-pension veille du départ + 65€	
Demi-pension le soir du retour + 65€	

#### G M

TERRA vous propose la randonnée Trèfle Basco-Béarnais off-road. Une balade 80% off-road sur 610km sur 2 ou 3 jours au départ Mauléon (64) qui vous emmènera sur les plus belles pistes de Béarn de Soule et Basse-Navarre. Cette virée est ouverte à tous les trails ou Enduro quel que soit la marque des motos et le niveau des pilotes. Le coût est de 150€ par jour et par personne de 3 à 6 participants, (randonnée + guidage+ Pension complète). Côté pilotage, le tracé est adapté au niveau du groupe. Les novices pourront prendre des déviations et les cadors se tester sur des passages plus techniques. Seule exigence, vu que le parcours est essentiellement TT et qu'on ne maîtrise pas la météo, vos motos doivent être chaussées en pneus a 80% off-road (type MotoZ, TKC, Mitas 09, etc...).

# **DÉCLARATION** (à remplir impérativement)









Je soussigné (NOM et Pi Né(e) le	à	
	plète) :	
		Pays :
Tél. :	Courriel :	
Nationalité :	Sexe :	Groupe sanguin :
Titulaire d'une assurance	rapatriement auprès de la d	compagnie
Possesseur du permis c	e conduire n°	Catégorie(s) :
Délivré le	Par la Préfecture	e de
Utilisant la moto de marq	ле	Type
Cylindrée	Immatriculée sou	us le numéro
		Carte verte n°

> déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée au dos de ce document, m'engage à m'y soumettre, sans réserve, ainsi qu'à me conformer aux directives des accompagnateurs;

Je sais que cette randonnée n'est en aucune façon une épreuve ou une compétition sportive, l'idée de vitesse en étant totalement exclue, qu'elle ne donnera lieu à aucun classement basé sur ces éléments et que le public n'y est pas invité.

- > Autorise, n'autorise pas : à titre gratuit Terra : (rayer la mention inutile) -
- A filmer
- A photographier
- A effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images lors de projections à but non lucratif
- A publier ces images sur le web
- A les graver sur DVD

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentant(e)s et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

- La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.









- Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétente à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

# CONDITIONS GENERALES

#### Article 1: "BEARN TOUR OFF-ROAD"

Cette randonnée vous permettra de découvrir les plus beaux paysages du Pays Basque et de Béarn en suivant un guide diplômé. Ce n'est en aucun cas une compétition. Il n'y a ni chronomètre, ni classement.

#### Article 2 : DATES

>J1 8h30 Mauléon pour une boucle de 195km 70% off-road.

>J2 8h30 Mauléon pour une boucle en Soule de 210km 80% off-road.

>J3 8h30 Mauléon pour une boucle de 205km 80% off-road.

# **Article 3: RESERVATION**

Limitées à 6 par guide dans l'ordre d'arrivée des engagements.

Toute réservation sera prise en compte à réception d'un bon de réservation adressé à notre adresse :

TERRA. 1459 route de Dax 40290 HABAS et accompagné d'un règlement d'acompte de 50% de la somme totale 3 jour avant la date.

La randonnée n'aura lieu que si le quota de 3 pilotes est atteint à cette date.

# **Article 4: PARTICIPANTS**

Vous devrez nous présenter avant le départ :

- > Votre carte d'identité ou votre passeport ;
- > Votre permis de conduire ;
- > Votre carte verte d'assurance ;
- > Une formule d'assistance rapatriement (facultative).

Vous serez équipé du matériel suivant :

Casque homologué avec écran ou lunettes de protection, gants, bottes, veste et pantalon, protections coudes et genoux, réserve d'eau (gourde ou « Camel-back ») et si possible d'une protection dorsale.

#### Article 5: MOTO

TREFLE BASCO-BEARNAIS Off-Road est réservée aux motos trails ou Enduro de 125 cm3 et plus adaptées au tout-terrain quel que soit l'année.

>les pneus TT à crampons homologués sont obligatoires.

>votre moto devra être en parfait état de marche et conforme au code de la route.

>le niveau sonore ne devra pas dépasser les normes en vigueur.

>les marquages de compétition sont interdits (numéros ou plaques).

Terra se réserve le droit d'exclure tout véhicule qu'il jugerait inadapté, en mauvais état ou modifié. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé.

### **Article 6: TARIFS**

# **450 € 3 JOURS 300 € 2 JOURS**

Par Personne (pour un groupe de 3 personnes minimum).

# Option:

- Chambre de veille su départ 65€ en demi-pension
- > Chambre du soir du retour 65€ en demi-pension









Nos tarifs comprennent:

- ✓ L'encadrement par guide diplômer
- Demi-pensions en chambre double
- Repas du midi
- ✓ Le transport des bagages et véhicule d'assistance

Ne comprend pas:

- Les boissons.
- Le carburant de votre moto.

#### **Article 7: FACTURATION ET PAIEMENT**

>Les paiements seront effectués par : virement, chèque à l'ordre de < Sébastien Fournier >

>Un acompte de 50% du prix total TTC sera joint à la commande, le solde étant versée le jour de la randonnée avant le départ.

Tout retard de paiement par rapport aux délais de paiement convenus ci-dessus donnera lieu à la facturation et au paiement d'une pénalité de retard égale à une fois et 1/2 le taux de l'intérêt légal en vigueur.

#### Article 8: DROITS ET DEVOIRS

Nous vous demandons de respecter les consignes données par le guide et des GESTES BARRIERES Covis-19.

Vous allez traverser des zones sensibles, des propriétés privées qui sont accessibles dans la mesure où nous respectons les réglementations en vigueur. Vous devez donc obligatoirement suivre le parcours indiqué par les accompagnateurs en restant sur les pistes et chemins.

#### LE HORS PISTE EST INTERDIT

N'oubliez pas de régler directement vos frais annexes, tels que : carburant ou boissons et autres prestations n'incombant pas à l'organisation.

# GPS non autorisés sur nos parcours guidés

Afin de préserver nos itinéraires, garder de bons rapports avec les riverains et localités,

en évitant les passages répétitifs, il vous sera demander de ne pas utiliser de GPS, ni d'enregistrer de quelconque manière que ce soit les parcours empruntés.

La sur fréquentation des chemins nuit à la tolérance déjà précaire des autres usagers vis à vis des "motorisés" et de fait la pérennité de notre activité "professionnelle" ou pas d'avance merci de votre compréhension

#### Article 9 : RESPONSABILITÉ

Le client reste seul responsable des dommages matériels et corporels résultant de son fait.

Le client doit utiliser le matériel en bon père de famille avec prudence et diligence et doit respecter les consignes et les instructions données par son quide.

Le client doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile destinée à couvrir tout dommage pouvant résulter de l'utilisation de moto.

Le client reste seul responsable des infractions qu'il aura commises.

Il s'engage à rembourser Terra des frais de toutes natures éventuellement payés par le prestataire en ses lieux et place.

# Article 10 : SECURITE

Pour votre sécurité et votre plus grand confort, Terra, se réserve le droit de modifier ou d'annuler la prestation en fonction des conditions météorologiques.

Dans ce cas notre structure vous proposera une nouvelle date de randonnée.

L'encadrement engage sa responsabilité en tant que professionnel, de ce fait, il est le seul à être apte de refuser un(e) participant(e) s'il (elle) ne requiert pas les conditions demandées.

Avant toute activité, les participants auront à remplir une attestation certifiant n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique d'activités physiques et sportives et si cela s'avère inexact, décharge Terra de toute responsabilité.









#### Article 11: ANNULATION

Les commandes confirmées sont fermes et définitives.

Néanmoins, le prestataire accorde au client le droit d'annuler partiellement ou totalement sa commande, dans les délais et conditions financières suivantes :

>pour une annulation réceptionnée à notre siège au moins 30 jours avant le jour du début de la prestation commandée, le prestataire conservera à titre d'indemnité l'acompte de 50% du prix total de la prestation annulée. >pour une annulation réceptionnée à notre siège moins de 15 jours avant le jour du début de la prestation commandée, le client devra verser au prestataire une pénalité forfaitaire égale à 30% du prix total de la prestation annulée, et le prestataire conservera à titre d'indemnité, l'acompte de 50%.

>pour une annulation réceptionnée à notre siège moins de 8 jours avant le jour du début de la prestation commandée, le prestataire conservera à titre d'indemnité, l'acompte de 50% et le client devra régler le solde du

>toute prestation commencée et annulée par le client est due.

Terra, se réserve le droit de modifier la prestation et reprogrammer dans un délai maximum de 18 mois en fonction des conditions météorologiques ou toute autre cause externe non prévisible (météo, pandémie, etc...).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée, m'engage à m'y soumettre, sans réserve, ainsi qu'à me conformer aux directives des accompagnateurs ;

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé"). Fait à

/202 Le





